

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025**

**Date de convocation :** 16 septembre 2025

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33

Délégations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-125 à 25-126 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-127 à 25-150 incluse	27	05	06	32
De la délibération n°25-151 à 25-152 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-153	27	05	06	32
Pour la délibération n°25-154	26	04	07	30
De la délibération n°25-155 à 25-156 incluse	27	05	06	32

**Secrétaire :** Mme Élodie DUCASTEL

**PRÉSENTS :** M. PRIOLLAUD Maire, Mme. PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRE, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoint, M. JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. FERRY, BRUN, ORTEGA (à partir de la délibération n°25-127) Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Elodie DUCASTEL
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRE
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. José PIRES

**ABSENT:** M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION :** 25-125 Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la Commune de Louviers pour les exercices 2019 et suivants

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture

Le :  
Par affichage, le

**26 SEP. 2025**

**26 SEP. 2025**

**Fait à Louviers, le 26 SEP. 2025**

Le Maire,

**François-Xavier PRIOLLAUD**




Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20250922-24-125-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2025  
Date de réception préfecture : 26/09/2025

N°25-125

**RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA  
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES RELATIF À LA  
GESTION DE LA COMMUNE DE LOUVIERS POUR  
EXERCICE 2019 et SUIVANTS**

**RAPPORT**

**Monsieur le Maire** rapporte que la Chambre régionale des comptes de Normandie a inscrit à son programme 2025 l'examen de la gestion de la commune de Louviers sur les exercices 2019 et suivants. Le contrôle s'est ouvert le 8 janvier 2025 et l'entretien de fin de contrôle a eu lieu le 25 avril 2025.

Le contrôle a porté sur l'information financière et comptable, la fiabilité des opérations comptables, la situation financière, et le contrôle des déterminants de la masse salariale. Ce dernier thème s'inscrit dans le cadre d'une enquête des juridictions financières sur les dépenses de rémunération des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Lors de sa séance du 13 mai 2025, la chambre a arrêté ses observations provisoires. Elles ont été transmises au maire de la commune de Louviers, et, pour les parties qui les concernent, aux tiers mis en cause.

Après avoir entendu le rapporteur, la chambre dans sa séance du 17 juillet 2025, a examiné la réponse reçue et a arrêté le présent rapport d'observations définitives.

Le Conseil municipal est invité à prendre connaissance du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes, adressé à la Ville de Louviers le 2 septembre 2025, portant sur la gestion de la commune de Louviers pour les exercices 2019 et suivants. Après débat, le Conseil municipal doit prendre acte de la communication de ces observations définitives.

**DÉCISION**

**LE CONSEIL** ayant entendu le rapporteur et ayant délibéré,

**Vu** le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

**Vu** le Code des Juridictions Financières et notamment ses articles L.211-8 et L.243-6,

**Vu** le rapport d'observations définitives de la C.R.C. Normandie du 03 septembre 2025,

**Considérant** que le rapport d'observations définitives, intégrant les réponses de Commune de Louviers a été communiqué le 08 septembre 2025,

**Considérant** que ce rapport doit être communiqué à l'assemblée délibérante et donner lieu à un débat.

**PREND** acte de la communication des observations définitives de la C.R.C. Normandie transmises à la Ville de Louviers le 08 septembre 2025 sur la gestion de la commune de Louviers pour la période 2019-2023.

**Le Conseil municipal prend acte**

**Pour copie conforme**

**Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**

